

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi 28 avril 2003 à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par le greffier, le jeudi 24 avril 2003, à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par le Code municipal.

2003-04-103 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

2003-04-104 AVIS RELATIF AU SECOND PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (SPSAR) DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant que la MRC de Vaudreuil-Soulanges a entrepris la révision de son schéma d'aménagement et a adopté un second projet de schéma d'aménagement révisé, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Considérant que toute municipalité faisant partie d'une municipalité régionale de comté peut donner son avis sur le second projet de schéma d'aménagement révisé;

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot donne à la MRC de Vaudreuil-Soulanges son avis quant au second projet de schéma d'aménagement révisé.

De plus, qu'une vérification plus exhaustive soit faite quant aux limites des différents îlots déstructurés dans la zone agricole.

ADOPTÉE

2003-04-105 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 245 AUX FINS DE CHANGER CERTAINES NORMES DE CONSTRUCTION DANS LA ZONE H02-235

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 245, aux fins de changer certaines normes de construction dans la zone H02-235. De plus, il demande la dispense de lecture.

2003-04-105 ... suite

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

2003-04-106 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 245-37, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 245, AUX FINS DE CHANGER CERTAINES NORMES DE CONSTRUCTION DANS LA ZONE H02-235 – ADOPTION

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 245, aux fins de changer certaines normes de construction dans la zone H02-235;

Considérant que le premier projet de règlement numéro 245-37 modifiant le règlement de zonage numéro 245, contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le premier projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le premier projet de règlement numéro 245-37 modifiant le règlement de zonage numéro 245, aux fins de changer certaines normes de construction dans la zone H02-235 soit adopté.

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 13 mai 2003, à 19h00, au Carrefour Notre-Dame.

ADOPTÉE

2003-04-107 RECOURS EN COUR SUPÉRIEURE, LOT : 2 068 265 RUE HUOT – MANDAT AVOCATS

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu de mandater la firme Prévost Auclair Fortin D'Aoust, avocats, à entreprendre les procédures judiciaires en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à représenter la Municipalité en Cour supérieure contre le propriétaire et l'occupant du lot 2 068 265 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, pour faire cesser l'utilisation illégale du terrain avec les règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE

2003-04-108 VIRUS DU NIL OCCIDENTAL – DEMANDE D'INTERVENTION

Attendu qu'un plan d'intervention gouvernemental sur le virus du Nil occidental a été mis à jour pour l'année 2003;

Attendu que ce plan d'intervention intègre différentes mesures recommandées par les experts afin de prévenir le maximum de cas et de protéger la population québécoise;

Attendu qu'une application de larvicide biologique sera utilisée dans certains milieux humides de l'île de Montréal, de Laval, des Laurentides et de la Montérégie;

2003-04-108 ... suite

Attendu que l'on retrouve plusieurs milieux humides sur l'Île-Perrot et que plusieurs oiseaux morts ont été répertoriés et que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot croit que l'Île-Perrot est considérée à risque;

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les complications et les mortalités liées à l'infection par le virus du Nil occidental et d'appliquer, le cas échéant, un larvicide biologique (Bti) sur le territoire de l'Île-Perrot.

Que copie de la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités de l'île-Perrot.

ADOPTÉE

2003-04-109 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu de lever la séance à 19h15.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Michel Tartre
Maire

/vc

